

## Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2024

L'Assemblée Générale Mixte de Séché Environnement se tiendra le vendredi 26 avril 2024 à 10 heures, à Changé (53810), lieudit « La Deloire ».

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la société ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)) au plus tard le vingt et unième jour précédant l'assemblée.

Les documents destinés à être présentés à l'assemblée conformément notamment aux articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce seront mis à disposition sur le site internet de la société ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)) ou sur demande à l'adresse mail : [actionnaires@groupe-seche.com](mailto:actionnaires@groupe-seche.com).

A compter de la convocation, les actionnaires pourront demander à la société de leur adresser les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant la réunion, de préférence par mail à l'adresse suivante : [actionnaires@groupe-seche.com](mailto:actionnaires@groupe-seche.com).

D'une manière générale, les actionnaires sont encouragés à privilégier la transmission de toutes leurs demandes par voie électronique à l'adresse mail susvisée.

L'avis préalable à l'Assemblée générale, comprenant l'ordre du jour de l'Assemblée, le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°35 du 20 mars 2024. Postérieurement à cette publication, le Conseil d'administration de la Société, après avoir recueilli l'avis du Comité d'audit, a décidé de revoir la candidature des co-Commissaires aux comptes titulaires soumise au vote de l'Assemblée Générale et de proposer le renouvellement de MAZARS et la nomination de RSM. En conséquence, le Conseil d'administration a modifié les points 7 et 8 de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et le texte du projet des septième et huitième résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire. Cette nouvelle rédaction figure dans l'avis de convocation qui sera publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) et dans un journal d'annonces légales. Ces avis pourront être consultés sur le site Internet de la Société, également à la rubrique Assemblée Générale du 26 Avril 2024.

Les projets de résolutions approuvés par le Conseil d'Administration de Séché Environnement et soumis à l'Assemblée générale des actionnaires, ainsi que tous les documents et renseignements concernant l'Assemblée sont disponibles sur le site Internet de la Société, rubrique Assemblée Générale du 26 Avril 2024.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée générale mixte figurent dans ces avis et sur le site internet de la société.

### Questions écrites des actionnaires

A compter de la mise à disposition des documents préparatoires relatifs à l'Assemblée Générale sur notre site, tout actionnaire pourra adresser au Président du Conseil d'administration de la société des questions écrites, conformément aux dispositions de l'article R. 225-84 du Code de commerce. Ces questions écrites devront être envoyées, de préférence par voie électronique à l'adresse suivante : [actionnaires@groupe-seche.com](mailto:actionnaires@groupe-seche.com) (ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social) et reçues avant la fin du second jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte. Une réponse commune pourra être apportée à ces questions dès lors qu'elles présentent le même contenu. Il est précisé que la réponse à une question écrite sera réputée avoir été donnée dès lors qu'elle figurera sur le site internet de la Société ([www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)).

Le Conseil d'administration

### Prochaine communication

Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024 :	23 avril 2024 après bourse
Assemblée générale mixte des actionnaires	26 avril 2024

#### À Propos de Séché Environnement

Séché Environnement est un acteur de référence de la gestion des déchets, y compris les plus complexes et dangereux, et des services à l'environnement, notamment en cas d'urgence environnementale. Grâce à son expertise en matière de création de boucles d'Economie circulaire, de décarbonation et de maîtrise de la dangerosité, le Groupe contribue depuis près de 40 ans à la transition écologique des industries et des territoires ainsi qu'à la protection du vivant. Groupe industriel familial français, Séché Environnement déploie les technologies de pointe développées par sa R&D au cœur des territoires, dans plus de 120 implantations dans 15 pays, dont une cinquantaine de sites industriels en France. Fort de plus de 5700 salariés dont plus de 2500 en France, Séché Environnement a réalisé en 2022 près de 900 M€ de chiffre d'affaires, dont 30% à l'international

Séché Environnement est coté sur l'Eurolist d'Euronext (compartiment B) depuis le 27 novembre 1997. Le titre appartient aux indices CAC Mid&Small et EnterNext Tech 40. Code ISIN : FR 0000039139 – Bloomberg : SCHP.FP – Reuters : CCHE.PA  
Pour en savoir plus : [www.groupe-seche.com](http://www.groupe-seche.com)



#### CONTACTS SÉCHÉ ENVIRONNEMENT

##### Relations Analystes / Investisseurs

Manuel ANDERSEN  
Directeur des Relations investisseurs  
[m.andersen@groupe-seche.com](mailto:m.andersen@groupe-seche.com)  
+33 (0)1 53 21 53 60

##### Relations Media

Anna JAEGY  
Directrice Adjointe de la Communication  
[c.descotes@groupe-seche.com](mailto:c.descotes@groupe-seche.com)  
+33 (0)1 53 21 53 53